

AA/SS

Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

AVENUE SPINOZA (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que le vide-grenier de la CNL Spinoza va se dérouler le dimanche 25 septembre 2022,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler avenue Spinoza nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue Spinoza le 25 septembre 2022 de 7 heures 30 à 18 heures 30 :**

- **Interdiction de stationner au droit des N^{os} 6-8-10** afin de sécuriser le périmètre autour du vide-grenier.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité du Service Maintenance Travaux Voirie – Direction des Espaces Publics de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- CNL Amicale Spinoza – 6 avenue Spinoza – 94200 Ivry-sur-Seine,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Service Partenariat avec la Vie Associative – Direction de la Démocratie et de l'Action Citoyenne de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 19 SEP. 2022


Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 20 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics




Nathalie Leberthon